



La Coop Ste-Hélène
St-Valérien

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE STE-HÉLÈNE

OUVERTURE DE COMPTE « PARTICULIER » CONSTRUCTION – RÉNOVATION

NOM : _____ PRÉNOM : _____

CONJOINT : _____

ADRESSE : _____ Tél : (_____) _____

No. civique

Rue

Ville

Province

Code Postal

Cell : (_____) _____

Fax : (_____) _____

ADRESSE PRÉCÉDENTE (s'il y a moins de 2 ans) : _____

No. civique

Rue

Ville

Durée

No. D'ASSURANCE SOCIAL : _____ DATE DE NAISSANCE : _____
Jours/Mois/Année

EMPLOYEUR ACTUEL : _____ OCCUPATION : _____

DEPUIS : _____ REVENU MENSUEL BRUT : _____ \$

EMPLOYEUR DU CONJOINT : _____ OCCUPATION : _____

DEPUIS : _____

INSTITUTION FINANCIÈRE QUI ACCORDE LE PRÊT HYPOTHÉCAIRE

Nom de la Banque ou Caisse

Rue

Ville

No. de compte : _____ Prêt : OUI _____ NON _____ Tél : (_____) _____

NOM DU PROPRIÉTAIRE DE L'IMMEUBLE À CONSTRUIRE OU RÉNOVER

Tél : (_____) _____

Nom

Adresse

NOM DU CONTRACTEUR DE LA CONSTRUCTION/RÉNOVATION (s'il y a lieu)

Tél : (_____) _____

Nom

Adresse

NOM DU NOTAIRE (s'il y a lieu)

Tél : (_____) _____

Nom

Adresse

ADRESSE COMPLÈTE DE LA CONSTRUCTION OU RÉNOVATION

No. civique

Ville

Province

No. de lot

LIMITE DE CRÉDIT DEMANDÉ : _____ \$ (MENSUEL)

CONDITIONS SPÉCIALES À LIRE ATTENTIVEMENT



La Coop Ste-Hélène
St-Valérien

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE STE-HÉLÈNE

Ci-après appelée la coopérative :

Conditions spéciales :

Acceptation de crédit :

L'ouverture d'un compte est sujette à l'approbation de la Coopérative Ste-Hélène, en cas de refus, de suspension ou de l'abolition du privilège d'achat à crédit, il n'y aura aucune obligation de sa part de divulguer les raisons motivant sa décision.

Renseignements sur la personne :

Le requérant autorise la Coopérative Ste-Hélène à obtenir ou à échanger ou divulguer, des renseignements personnels à son sujet, dans le but de valider sa solvabilité et ses habitudes de paiement.

Intérêt sur solde en souffrance :

À défaut de payer à échéance, le requérant s'engage à payer toute dette en souffrance, un intérêt au taux de 18% l'an calculé, payable et composé mensuellement et ce jusqu'à parfait paiement.

Frais de recouvrement :

Advenant son défaut de payer, le requérant s'engage à rembourser jusqu'à concurrence de 20% de la créance, les frais de perception encourus par la Coopérative Ste-Hélène si elle devait recourir à une tierce personne pour le recouvrement de sa créance.

Réserve du droit de propriété :

La Coopérative Ste-Hélène se réserve la propriété de l'universalité de toutes marchandises vendues jusqu'au parfait paiement de toutes les sommes dues en vertu de la présente convention sans distinction et sans égard à leur livraison ou à leur paiement en vertu des factures.

Important : À moins d'indication contraire sur la facture ou d'une entente spéciale, les achats sont payables le 15 du mois suivant, la limite de crédit et le privilège d'achat à crédit sont conditionnels au maintien de votre compte à jour.

Nom du requérant en lettres moulées

Signée ce _____ jour de _____ 20____ X _____
Signature du requérant

CAUTIONNEMENT PERSONNEL

Je soussigné(e), déclare par la présente cautionner personnellement et solidairement toutes et chacune des obligations du requérant et garantis à la Coopérative Ste-Hélène le remboursement de toutes dettes présentes ou futures en capital, intérêts et frais. Ce cautionnement est continu et restera valable pour la dette entière nonobstant les remboursements occasionnels ou octrois de crédit additionnels. Je renonce aux bénéfices de discussion et de division. Je déclare connaître les implications de cette caution personnelle (endossement). La signature de ce cautionnement n'opère pas novation. Je déclare avoir pris connaissance des conditions spéciales de la convention d'affaires plus haut et y être lié au même titre que le requérant.

Signée ce _____ jour de _____ 20____

X _____ X _____
Date de naissance JJ/MM/AA

X _____ X _____
Date de naissance JJ/MM/AA